

## S'engager pour chacun, agir pour tous

### Qui sommes-nous ?

La **CFDT syndique toutes les catégories de personnels** de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) de tous les établissements et composantes dans le périmètre de l'université Paris-Saclay.

Elle **s'inscrit dans une logique de dialogue social et de négociation**, défend un syndicalisme de construction plutôt que de blocage et se bat pour l'équité de traitement entre tous les personnels, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels. **Particulièrement attachée au bien-être de tous les personnels** et à la qualité de vie au travail, elle a aussi pour préoccupation constante de défendre l'intérêt général.

**Fidèles à ces valeurs, nous vous invitons à voter pour les candidates et candidats soutenu.es par la CFDT.**

Elles et ils s'engagent à exercer leur mandat de manière collective et à vous rendre compte de leurs prises de position.

### ASSOCIER LES PERSONNELS À LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE UNIVERSITÉ

**Pour la CFDT la création de la nouvelle Université ne prend tout son sens que si elle répond à un double objectif :**

- offrir un éventail de formations le plus large possible afin d'amener chaque étudiant.e à trouver son niveau d'excellence dans les formations proposées et lui apporter une qualification débouchant sur un emploi ;
- assurer une plus grande facilité d'effectuer des recherches de plus en plus pluridisciplinaires afin d'accroître le niveau général des connaissances et d'apporter des réponses nouvelles aux besoins des individus, qu'ils soient de nature économique, sociale, culturelle ou environnementale.

**Si la CFDT a critiqué l'opacité des débats** qui ont entouré la création dans un cadre expérimental de l'université Paris-Saclay (notamment l'action d'un comité des membres préparant en amont toute décision sans véritable concertation) et a désapprouvé diverses dispositions du décret de création (existence de deux types de diplôme en 1er cycle et faible représentation des personnels techniques et administratifs au CA), **elle prend néanmoins acte des choix faits** et souhaite participer à la poursuite de la construction de la nouvelle université en portant ses exigences.

### CONDUITE DU CHANGEMENT - GOUVERNANCE - RESSOURCES HUMAINES

**Face au mal-être général** engendré par les inquiétudes persistantes sur l'avenir du projet Paris-Saclay, les élu.es CFDT exigeront que soit instauré d'emblée un dialogue social utile et efficace, caractérisé par une large concertation avec les personnels et une totale transparence des choix de la gouvernance, depuis le quotidien des personnels jusqu'à la définition des grandes lignes de recherche et de formation.

**Devront être mises en place même si elles ne sont pas prévues par les statuts :**

- **des instances locales de dialogue social par site ;**
- **des structures de concertation** impliquant élu.es et présidence en amont des séances du Conseil d'Administration et du CT ainsi que **des rencontres régulières** entre organisations syndicales et présidence ;
- une séance annuelle du CA et du CT dédiée à **l'évaluation de l'avancement du projet Paris-Saclay et de la pertinence des statuts**, pouvant conduire à des propositions de modification de ceux-ci.

**Ressources humaines : les élu.es CFDT seront particulièrement attentives et attentifs :**

- à ce que **toute personne exerçant dans le cadre de l'université Paris-Saclay** une activité pérenne bénéficie d'un emploi pérenne ;
- à **l'amélioration constante des conditions de travail** de tous les personnels : déploiement du télétravail, prise en compte des situations de handicap, alignement vers le haut des régimes indemnitaires, mise en place d'un cadre de gestion pour les contractuels...
- à la **prise en compte des risques psycho-sociaux**, notamment dans le cadre des CHSCT ;
- à **faire cesser toute dérive managériale** qui brutaliserait les agents.

**Ils combattront tout recours à la précarisation des emplois** sous toutes ses formes (tenure track, CDI de projet...). Ils veilleront à ce que soit mis en avant, dans le cadre de **l'aménagement global du Plateau**, une réelle politique d'aide au logement et aux déménagements, de transports en commun, d'aménagements routiers et cyclables ...

### FORMATION

Le décret de création de l'Université institue une **École Universitaire de 1er cycle** pour tous les étudiants en licence, à l'exception de celles et ceux qui pourront accéder à des licences sélectives. Deux intitulés types différents de diplômes sont ainsi prévus. **Refusant tout cloisonnement étanche** entre l'École Universitaire et l'Université Paris-Saclay tant pour les étudiants que pour les personnels, **les élu.es CFDT œuvreront pour un rapprochement de ces deux filières** dans un collège de premier cycle délivrant des diplômes uniques **« Licences de l'Université Paris-Saclay »**.

A minima et dans un premier temps il faut permettre aux étudiantes et étudiants de l'École Universitaire qui en montreraient la capacité d'accéder aux licences sélectives à tout moment par le biais de **passerelles ouvertes** à cet effet. **L'École Universitaire doit disposer de moyens suffisants pour favoriser la réussite des étudiants qui y seront affectés.**

### RECHERCHE

**Les élu.es CFDT veilleront à ce que le mode d'organisation de la recherche** et de la formation niveau Master/Doctorat autour des Graduate Schools **inclue toutes les équipes de recherche**, unités mixtes de recherche avec les organismes nationaux et autres équipes, et à ce qu'il soit périodiquement évalué, notamment dans la définition du périmètre et de la structuration interne des Graduate Schools et des actions concertées qui pourraient être mises en place entre elles.

La coopération avec les organismes nationaux de recherche dans le cadre des Unités Mixtes de Recherche devra être poursuivie. Les collaborations internes et externes à l'Université seront encouragées. Les collaborations existantes devront être maintenues, par exemple mais pas seulement avec l'autre pôle du Plateau autour de l'Institut Polytechnique de Paris.

Les recherches en partenariat avec les entreprises devront être menées sur une base contractuelle en lien direct avec les chercheurs de terrain qui s'appuieront sur les structures de soutien existantes (SATT, IRT...).

**Les élu.es exigeront qu'une part non négligeable du financement public** de l'effort de recherche soit affectée au maintien d'une recherche de base non orientée a priori par les appels à projets.

### NOS ENGAGEMENTS

**La CFDT n'est pas dogmatique.** Sur tous les points où elle doit se prononcer, elle privilégie les avis des personnes concernées, tout en prenant en compte l'intérêt général qui reste le fil conducteur principal de son action.

**Les élu.es de la CFDT prendront toutes leurs responsabilités dans la construction de l'Université Paris-Saclay** en participant activement aux discussions pour obtenir à la fois des avancées statutaires et réglementaires et l'amélioration concrète des conditions de travail de tous les personnels.